

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme Priscille  
BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc  
JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers  
présents  
11 + 2 procurations

Absents excusés et non représentés : M. Luc RIEFFEL

Absents : /

A donné procuration : M. Benoît RINGENBACH à Mme Caroline MULLER  
Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

### 3. Finances

#### 3.1. Budget communal – Investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

Madame Caroline MULLER, Adjointe en charge des finances, rappelle les dispositions extraites de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :

« Dans l'attente du vote du budget 2024 la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente. »

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal** à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à procéder avant le Budget Primitif 2024, aux engagements et mandatements de dépenses d'investissement sur la base de 25% des prévisions de 2023 des comptes suivants :

Compte/Libellé	Budget 2023	Engagt/Mandatement 25%
2111 Terrains nus	40 921,29 €	10 230,32 €
2131 Bâtiments publics	126 386,77 €	31 596,69 €
2151 Réseaux de voirie	66 376,98 €	16 594,24 €
2158 Autre mat. et outil. de voirie	320 995,00 €	80 248,75 €

2764 Créances part. et pers. droit privé 24 518,16 € 6 129,54 €

soit un total de 144 799,54 €

BRUEBACH le 18 décembre 2023

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

